

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Sainte-Thérèse, le 31 août 2015

## Par courriel:

Objet : Demande d'accès à l'information concernant les lots 5 581 603 et 5 581 599 ainsi que les anciens numéros des lots.

V/Réf.: 10861

### Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue le 20 août dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

## Lot 13A partie

- Fiche GTC 8721, 2 pages
- Approbation d'un plan de réhabilitation du 18 mai 2010, 3 pages

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Internet: www.mddelcc.gouv.qc.ca

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu Répondante de la Loi sur l'accès aux documents

p.j. (7 pages)

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Québec 🖼 🖼

## **LAURENTIDES**

# SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS FICHE TECHNIQUE

<b>IDENTIFICA</b>	TION							
NO FICHE GT	<b>C</b> : 8721			NO LIEU	: X2117948	ANC	IEN NO GTC :	
DOSSIER								
NOM LÉGAL DU					nc.)			
TYPES DE PROP Privé	_	FICHE GTC :	Terrain (Norag	•	IVITÉ ÉCONOMIQUE	<u>.</u>		
Milieu(x) recepteur(s) affecté(s): Sol								
LOCALISAT	<u>ION</u>							
ADRESSE CIV	IQUE DU LI	EU D'INTE	RVENTION					
ADRESSE			MUNICIPA	ALITÉ		MRC		CODE POSTAL
130-140, rue Saint- Sainte-Agathe-des		÷C)	Sainte-Ag	athe-des-Mont	s	Les Laurentides		J8C 1M9
LOCALISATIO	N CADASTI	RALE						
LOT	RANG, CO	NCESSION				CADAST	RE	
13A Ptie	Canton de E	Beresford, Rar	ng 4				gathe-des-Monts,	Paroisse de
CADASTRE DU Q	<u>UÉBEC</u>							
COORDONNÉ	ES							
NO MATRICULE : DEG.DEC.NAD83								
					LATITU		1042	
AUTDES ADDE	COCO ACC	FOTÉFO D	4D L 4 00 U		LONGITU	DE: -74,28	8217	
AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION  ADRESSE  MUNICIPALITÉ  CODE POSTAL								
	MUNICIPALITÉ CODE POSTA						CODE POSTAL	
CARACTÉRI	STIQUES							
ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Changement d'utilisation								
VOLUMES DE	S SOLS EN	I M³						
	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)		SUPE	RFICIE TOTALE D	U TERRAIN EN M	I <sup>2</sup> : 1 760
CONTAMINÉS INITIAUX	343	121	464	SUPERFICIE AFFECTÉE EN M <sup>2</sup> : 289				
TRAITÉS /	333	91	424	QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION : > B (Total) QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION : <= B				
EXCAVES RÉSIDUELS (*)				40.	220 0020 10	LOIDULLO AFILLO	TYPES DE SOL	
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					REMBL	AI HÉTÉROGÈNI	E: 🗌
NATURE DE				W			ÉPAISSEUR EN I	Л:
NATURE DE	S CONTA	MINANT	<u>s</u>					
SOLS					EAU SOUTERRAINE			
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50 Zinc (Zn)								
TYPE DE CONTA	MINATION PO		S: MIXTE					
EAU SOUTE	RRAINE							
PHASE LIBRE	$\checkmark$	Aucune	Présente	Éliminée				
PROGRAMME DE SUIVI  Aucun  En cours  Terminé								
EAU SOUT. RÉHABILITÉE  DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT : Non								
DÉPASSEMENT D	DES CRITERE	S D'USAGE F	POUR L'EAU D	E SURFACE E	T D'ÉGOUT : Non			
DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION: Non applicable DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT: Non								

Québec 🖼 🖼

## **LAURENTIDES**

## SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION							
NO FICHE GTC: 8721	NO LIEU: X2117948 ANCIEN NO GTC:						
TRAITEMENT DU DOSSIER							
ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL  ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS  GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE  NO GTE : GTE-	SOUS ENQUÊTE ANNÉE D'OUVERTURE : 2010 RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL ANNÉE DE FERMETURE : 2010						
ÉTAPES D'AVANCEMENT							
CARACTÉRISATION RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITA	NON-NÉCESSAIRE ÉTAPE INITIÉE ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE  2010  2010  ATION						
TECHNIQUES DE RÉHABILITATION	IN SITU RESPONSABLES DU DOSSIER						
DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU							
CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU	QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT						
CONTEXTS DARTICIALISE DILITING ATION	AVANT TRAITEMENT APRÈS TRAITEMENT .						
CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION	<u>DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN</u> ÉCHEC AU TRAITEMENT:						
	DÉBUT RÉEL :						
	FIN RÉELLE :						
SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M2 :	DURÉE: Jour(s)						
	TRAVAUX RÉALISEÉS PAR:						
VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M <sup>3</sup> :							
ANNOTATION DE LA FICHE							

DATE DE CRÉATION :

2010-03-08

DERNIÈRE DATE DE SAISIE :

2010-10-07

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE: 2015-08-31

Québec 🚟 🖼

Québec, le 18 mai 2010

### APPROBATION D'UN PLAN DE RÉHABILITATION (Article 31.54)

9205-4006 Québec inc. 960, chemin des Pierres Piedmont (Québec) JOR 1K0

N/Réf.: 7610-15-01-03007-10

400705201

Objet: Réalisation d'un plan de réhabilitation

Mesdames, Messieurs,

À la suite de votre demande d'approbation du plan de réhabilitation datée du 23 février 2010, reçue le 23 février 2010 et complétée le 5 mai 2010, j'approuve, conformément à l'article 31.54 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), la réalisation dudit plan, tel que décrit dans les documents intitulés « Plan de réhabilitation du terrain » et « Calendrier d'exécution », les documents qui s'y rapportent et qui en font partie intégrante, le tout résumé ci-dessous :

Excavation des sols contaminés en concentrations supérieures aux valeurs limites de l'annexe I du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains. Les sols contaminés seront éliminés dans un lieu autorisé par le Ministère.

Les travaux de réhabilitation seront réalisés sur le terrain situé au 130-140, rue Saint-Vincent à Sainte-Agathe-des-Monts, sur le lot 13A, Rang 4, canton de Beresford, cadastre de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, circonscription foncière Terrebonne, MRC Les Laurentides.

#### APPROBATION D'UN PLAN DE RÉHABILITATION (Article 31.54)

-2-

N/Réf.: 7610-15-01-03007-10

400705201

Le 18 mai 2010

Les documents suivants accompagnent le plan de réhabilitation :

- Rapport intitulé « Évaluation environnementale de site Phase I et II. Ancienne station-service située aux 130-140, rue Saint-Vincent à Sainte-Agathe-des-Monts. Rapport final » daté de février 2010 et préparé par la art. 23-24
- Grille d'attestation de l'étude de caractérisation- « Évaluation environnementale de site Phases I et II - Ancienne station-service située aux 130-140, rue Saint-Vincent à Sainte-Agathe-des-Monts, Rapport final (art. 23-24 ), février 2010 », préparée par 23-24 ing., expert 1
- Formulaire d'attestation de l'étude de caractérisation terrain situé au 130-140, rue Saint-Vincent à Sainte-Agathe-des-Monts. signé par art. 23-24 et daté du 15 février 2010.
- Résumé de l'étude de caractérisation intitulé: «Évaluation environnementale de site phases I et II - Ancienne station-service située au coin des rues Saint-Vincent et Saint-Henri à Sainte-Agathe-des-Monts - Résumé de l'étude art. 23-24 signé par art. 23-24 et daté du 15 février 2010.
- Formulaire d'attestation du résumé de l'étude de caractérisation terrain situé au 130-140 rue Saint-Vincent à Sainte-Agathe-des-Monts, signé par ing., expert et daté du 15 février 2010.
- Plan de réhabilitation environnementale Propriété située aux 130-140, rue Saint-Vincent à Sainte-Agathe-des-Monts, et soumis le 23 février 2010 par art. 23-24 ing., de la firme 23-24 dûment autorisé par le conseil d'administration de Norag inc.
- Courriel daté du 9 mars 2010 et dont l'objet est : Addenda # 1 au plan de réhabilitation - 130-140 rue Saint-Vincent à Ste-Agathedes-Monts et envoyé par art. 23-24 ing., de la firme
- Document administratif de la compagnie 9205-4006 Québec inc., daté du 5 mai 2010.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

### APPROBATION D'UN PLAN DE RÉHABILITATION (Article 31.54)

N/Réf.:

7610-15-01-03007-10

400705201

Le 18 mai 2010

Le plan devra être réalisé conformément à ces documents.

Cette approbation ne dispense pas le titulaire de prendre, le cas échéant, les mesures correctives nécessaires, conformément à toute loi et à tout règlement, pour toute contamination qui serait découverte pendant les travaux de réhabilitation ou subséquemment.

En outre, cette approbation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour la ministre,

Madeleine Vaulin

Madeleine Paulin Sous-ministre